

Commune de **Dison**

Réf. 2018/98



Wallonie

URBANISME**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est LD Constructions sprl dont les bureaux se trouvent à 4820 Dison, Clos de Franche Comté 11.

Le terrain concerné est situé à 4820 Dison, rue Adolphe Renouprez n°23 et cadastré division 1 section B n°168 T 4.

Le projet consiste en la construction d'une maison d'habitation unifamiliale et présente les caractéristiques suivantes :

- application de l'article D.IV.40 alinéa 3 du CoDT : demande de permis impliquant plusieurs écarts au permis d'urbanisation (modification sensible du relief du sol et reprise également à moins de deux mètres de la limite latérale nord, application d'un parement en briques de ton gris clair, niveau sous corniche supérieur à 5.20 mètres par rapport au niveau de référence, habitation et terrasse en partie hors de la zone capable de construction et non respect du front de bâtisse).

Le dossier peut être consulté le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, Service urbanisme, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme ou de l'agent communal désigné à cet effet (téléphone : 087/39.33.40, mail : urbanisme@dison.be), dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Dison, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 30/11/2018 au 21/12/2018 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@dison.be